



COMMUNE D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

1417 Essertines-sur-Yverdon

Conseil communal

Essertines, le 20 juin 2018

AVIS AU PUBLIC

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Dans sa séance du 18 juin 2018, le Conseil communal a procédé aux actes suivants :

1. Adopté le PV de la séance du 4 décembre 2017
2. Approuvé le préavis sur les comptes 2017 tel que présenté par la municipalité, avec un excédent de revenus de CHF 40'838.48
3. Donné décharge à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2017
4. Procédé aux nominations légales

Avec nos compliments.

Au nom du Conseil communal d'Essertines-sur-Yverdon :

Le Président :

Philippe Moccand



La Secrétaire :

Lauriane Chuard